

Identifiant déclaration : DDP ESL1 Indice 0	Déclaration des performances Des Éléments de structure linéaires en béton	Page : 1/2
---	--	------------



Dans le cadre de l'application du règlement Européen portant sur les produits de construction (305/2011/UE), SOCOBATI définit cette déclaration des performances pour les éléments de structure linéaires en béton :

1- Code d'identification unique du produit	<i>Eléments de structure linéaires en béton</i>
2- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction	<i>Voir sur le marquage apposé sur le produit</i>
3- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant	<i>Poutres PBSE pour structure Poutres Modul ->R pour structure Longrines Modul ->R</i>
4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact fabricant	SOCOBATI SAS ZI rue de la Jeannaie B.P 60328 22400 LAMBALLE 02 30 26 02 22
5- Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire	<i>Non applicable</i>
6- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction	<i>Système CE 2+</i>
7- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée	<i>Le CERIB, organisme notifié n°1164, a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+ et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production</i>
8- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée	<i>Non applicable</i>

Identifiant déclaration : DDP ESL1 Indice 0	Déclaration des performances Des Éléments de structure linéaires en béton	Page : 2/2
---	--	------------

9- Performances déclarées		
<u>Caractéristiques essentielles</u>	<u>Performances</u>	<u>Spécifications techniques harmonisées</u>
Résistance à la compression du béton	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poutres PBSE : 25/30 MPa ▪ Longrines et poutres Modul → R : 35 /45 MPa 	NF EN 13225 : 2013
Acier pour béton armé – B500 (A, B) (Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poutres PBSE : Acier pour béton armé <i>R_m = 440 MPa</i> <i>R_e = 500 MPa</i> ▪ Longrines et poutres Modul → R : <i>R_m = 475 MPa</i> <i>R_e = 500 MPa</i> 	
Résistance mécanique	<i>Voir dispositions constructives</i>	
Résistance au feu (capacité portante)	<i>Voir dispositions constructives</i>	
<i>Durabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poutres: XC4/XF1 ▪ Longrines et poutres Modul → R : XA1 	
Géométrie et dispositions constructives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimensions poutres PBSE : Section : 20 x 20 (en cm) Longueur : de 1 à 6 m ▪ Dimensions longrines et poutres Modul → R : Longueur : de 1 à 6,5 m largeur : 150 à 250 cm hauteur : 150 à 1289 mm 	

10- Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

L'organisme notifié CERIB, CS 10010, 28233 EPERNON a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine sous un système d'évaluation de niveau 2+ sous le numéro **1164-CPR-ESL161**.

Fait à Lamballe, le 22/10/2021
 Pierre LE GUILLOUX

